

Observation LE CORF Brigitte

Monsieur le Préfet, J'habite au 38 la rinais à Puceul, village à environ 700 mètres du site d'implantation du projet de la centrale d'enrobé du groupe Pigeon, village exposé directement aux vents dominants d'ouest donc venant de la future centrale. Je vous écris pour vous dire mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes : - nuisances sur la faune, la flore, sur les animaux des exploitations agricoles où consommant des productions du secteur impacté ; - nuisances par les particules fines et autres rejets(voir tableau dans le dossier icpe annexe 12 indice 1 page 2 sur 4 : SO₂ et CO > aux valeurs limites) , toxiques pour la faune et la flore, dangereuses pour les insectes pollinisateurs(400 ruches dans un rayon de 1,5kms autour de la future centrale), dangereuses aussi pour les cultures (dont une maraîchère bio à 400 mètres du site d'implantation (alors que la comcom plebiscite maintenant la centrale d'enrobé et a pourtant perçu des subventions pour l'installation de cette maraîchère)et toute la chaîne alimentaire par voie de conséquence dont l'eau de la nappe phréatique (pour rappel : nous sommes bassin versant pour Saffre) et nocives pour la santé des habitants. Pour nous riverains qui seront exposés d'après le projet 22 h/24 h nous risquons (et ce sur un secteur de 4 kms de rayon autour de l'usine d'enrobé comprenant des exploitations agricoles, des habitations mais aussi des écoles, des collèges et des entreprises diverses..) par les rejets à des maladies auto-immunes, reprotoxiques et cancers. Faudra-t-il encore de nouveaux problèmes sanitaires comme les cancers pédiatriques de Sainte-Pazanne où Saint Rogatien (voir [https : //www.franceinter.fr/.../interception-06-decembre2020](https://www.franceinter.fr/.../interception-06-decembre2020)). Pourquoi autoriser une telle centrale d'enrobé polluante alors que celles déjà existantes d'Heric et de Saint Aubin des Châteaux (du groupe Landais) ne fonctionnent qu'à 50% de leur capacité (les 40 kms pour exploiter efficacement les enrobés produits dans ce cas-là ne tiennent pas !) ? D'autant plus que sa finalité était de fournir Ancenis, Montoir de Bretagne et Renaze en Mayenne ! Où est le respect du projet de territoire 2017-2030 de la comcom ? (voir [https ://www.cc-nozay.fr/projet de territoire-2017-2030/](https://www.cc-nozay.fr/projet-de-territoire-2017-2030/)) . Je trouve aussi anormal que la comcom a vendu le terrain au groupe Pigeon avec une ristourne de 37000 euros. De plus, il s'avère aussi que des élus de la commune de Nozay ont avoué avoir voté pour le projet sans même avoir lu le contenu du dossier de la consultation publique (Ouest-France du 13/6/2021). Je suis contre cette usine d'enrobé qui nuira à notre qualité de vie de part ses émanations (odeurs, toxiques) car comment aérer nos maisons où consommer les légumes où étendre le linge sans subir des effets néfastes comme la dévalorisation de notre patrimoine immobilier (tout le monde ne pourra aller se reconstruire et se mettre à l'abri ailleurs !) Où les conséquences du trafic de camions de 104 à 272 passages par jour, cause de nuisances sonores et de détériorations des routes et d'une augmentation du trafic dangereux d'autant plus que la visibilité pour accéder à la zone de l'oseraie n'est pas optimale. De plus, cette centrale d'enrobé représente aussi un danger supplémentaire avec ses deux citernes de propane de 30 M3 chacune et à ce propos, je trouve anormal que ce soit le groupe Pigeon exploitant de la centrale qui en assure le contrôle par rapport aux rejets et à la sécurité des toxiques (laboratoire rémunéré par Pigeon et non accessible au public). A l'heure du grenel de l'environnement et de sa protection, pourquoi continuer de polluer notre eau, notre air? Pourquoi menacer notre santé, nos emplois (agriculture et emplois induits sacrifiés dans la zone du rayon de 4 kms par voie de conséquence...

où en est le bénéfice pour 3 emplois créés sur place ?) ? Pourquoi continuer la destruction de la faune et de la flore et menacer par ce projet notre sécurité et notre environnement ? Voilà mes raisons qui me font m'opposer à ce projet. Je vous remercie de m'avoir lu, Monsieur le Préfet, et de nous protéger de tel projet nuisible. Respectueusement.